

Union syndicale **Solidaires 01**



RETRAITES : NE LAISSONS PAS FAIRE ! RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ !

Voilà ce qu'on nous rabâche :	Mais :
<i>Si on vit plus vieux, il faut nécessairement travailler plus longtemps.</i>	Nous ne vivons pas pour produire du profit ; si l'on vit plus longtemps, il s'agit de vivre mieux : la baisse de la durée du travail est un élément du progrès. L'espérance de vie en bonne santé (sans handicap majeur) est seulement de 64,2 ans pour les femmes et 63,1 pour les hommes ; si l'on travaille au-delà de 60 ans, combien de temps reste-t-il pour profiter de sa retraite ?
<i>Il y aura bientôt plus de retraités que d'actifs.</i>	On nous affole avec des arguments démographiques catastrophistes ; or, selon l'INSEE, la population active devrait augmenter jusqu'en 2015 et se stabiliser ensuite.
<i>Il faudra bien allonger la durée de cotisation</i>	On sait bien que la grande majorité des entreprises se débarrasse de ses salariés avant 60 ans. Le but n'est pas d'allonger la durée de cotisation, mais de faire baisser le taux de remplacement des retraites (son niveau par rapport au salaire antérieur). Le taux moyen de remplacement était de 79% en 1995 et de 72% en 2007 ; selon le COR (Conseil d'orientation des retraites), il devrait passer à 59 % en 2050. Il s'agit donc d'une paupérisation des retraité-e-s.
<i>Les caisses sont vides.</i>	C'est vrai : le déficit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse devrait atteindre 10,7 milliards d'euros en 2010. Mais l'exonération des cotisations patronales a largement contribué à vider les caisses. Selon le COR, il faudrait (en 2020) 1 point de PIB pour financer les retraites ; or les dividendes des actionnaires représentaient, en 2007, 8,5% du PIB. On peut donc financer les retraites en redistribuant les richesses.

Sauver les retraites, tout le monde prétend vouloir le faire, y compris :

- le gouvernement, qui dépense 5 millions d'euros en campagne publicitaire sur les ondes ;
- certaines organisations syndicales (celles qui ont déjà collaboré aux régressions de 1993 et 2003), elles ont le stylo qui les démange, prêtes à signer une nouvelle capitulation.

Ces Tartuffes ne songent qu'à saborder le principe de solidarité !

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES REVENDIQUE :

- l'âge de départ à taux plein à 60 ans (55 ans pour les travaux pénibles) ;
- l'indexation des pensions sur les salaires ;
- la garantie d'un taux de remplacement de 75 % du salaire, calculé sur les 6 meilleurs mois pour tous (privé et public) ;
- 37,5 annuités de cotisations pour tous (privé, public) ;
- pas de retraite inférieure au SMIC.

Pour sauver nos retraites, n'attendons rien des échéances électorales ou des journées de grève saute-mouton ! C'est par la lutte interprofessionnelle, public et privé, tous ensemble, que nous pourrons gagner.

La lutte appartient à celles et ceux qui la mènent !